

COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2008

Au cours de sa séance du 10 avril 2008 à 20h00, le Conseil Municipal a :

- examiné et approuvé les comptes administratifs et de gestion 2007, le premier établi par le Maire, le second par M. le Trésorier Principal, qui font apparaître comme résultats de clôture les chiffres suivants :

	<u>recettes</u>	<u>dépenses</u>	<u>excédents de clôture</u>
- section de fonctionnement :	973.023,66	884.097,40	88.926,26
- section d'investissement :	623.117,72	205.922,15	417.195,57

- affecté le résultat de fonctionnement de l'exercice 2007, soit la somme de 88.926,26 € au financement de la section d'investissement du budget 2008 ;

- voté le budget primitif 2008 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement :	719.806 €
- section d'investissement :	912.936 €

- pris acte de la suite donnée à diverses déclarations d'intention d'aliéner parvenues en mairie depuis la dernière séance ;

- Elu M. Serge ZIEGLER en qualité de Délégué à la sécurité routière ;

- proposé à la demande de M. le Directeur des services fiscaux de la Moselle douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants parmi lesquels la moitié sera désignée pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs renouvelée après chaque élection communale ;

- refusé l'incorporation au domaine public de la voirie privée desservant la résidence « Clos Mirabelle » au motif que la voie dont il s'agit a été conçue et réalisée comme une voie privative non ouverte à la circulation publique, ne respectant ni les prescriptions imposées au Plan Local d'Urbanisme pour les voies nouvelles, ni les dispositions du décret 99-756 relatif à l'accessibilité à la voirie des personnes à mobilité réduite.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 heures 30 après avoir fait part de l'évolution de divers dossiers en cours.